

snu65

De : "snu65" <snu65@snuipp.fr>
 Envoyé : jeudi 6 octobre 2011 19:35
 Objet : liaison écoles /SNUipp n°28 : Aide aux élections professionnelles : Identifiant perdu ou non reçu

**28**

AIDE AU VOTE

récupérer un identifiant perdu ou non reçu

VOUS AVEZ VOTRE IDENTIFIANT

Récupérez votre mot de passe à l'aide de votre identifiant, votre NUMEN et votre département d'[cliquant ici](#)

VOUS N'AVEZ PAS VOTRE IDENTIFIANT

Les électeurs n'ayant pas eu de notice de vote ont reçu, ou vont recevoir, sur leur boîte postale un lien unique qui, comme son nom l'indique, ne fonctionne qu'une fois. Avant de son NUMEN.

De même, un électeur n'ayant pas eu ni de notice, ni de mail à lien unique peut récupérer un identifiant en passant [en cliquant ici](#)

Dans les deux cas, vous devrez vous identifier avec

- le NUMEN
- le n° de département de naissance figurant sur votre carte Vitale.

Ensuite,

- un identifiant vous est envoyé par mail à votre adresse professionnelle ou à l'adresse personnelle que vous avez indiquée.
- l'écran suivant affiche le mot de passe que vous devez imprimer ou noter (ou les deux !).

Récupérer son mot de passe : [cliquez ici](#)

Récupérer un identifiant et un mot de passe : [cliquez ici](#)

Pour tout problème, contactez votre section départementale.



Pour en savoir plus :
www.snuipp.fr

site officiel :
www.education.gouv.fr/electionspro2011



Instituteurs et PE titulaires
CAPD - CAPN,
je clique SNUipp-FSU



Instituteurs, PE, PES, AVS, EVS...
CTA - CTM,
je clique FSU



AVS contrat public
CCP,
je clique FSU
(snes-snuipp-snep-snuép)



Pour ne plus recevoir cette lettre d'information, s'adresser à sa section départementale du SNUipp-FSU.